
MUNICIPALITE

RE P O N S E

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz
intitulée "Encourager les citoyennes et citoyens étrangers à utiliser leurs droits"

Renens, le 12 juin 2009/jdlb

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite au premier tour de l'élection complémentaire à la Municipalité du 29 mars 2009, M. le Conseiller communal Ali Korkmaz est intervenu à la séance du Conseil communal du 2 avril 2009 pour déposer une interpellation intitulée "Encourager les citoyennes et citoyens étrangers à utiliser leurs droits". Cette interpellation soulève la problématique du faible taux de participation des électrices et électeurs en général et des étrangers en particulier et pose les questions suivantes à la Municipalité:

1. Quelle est l'analyse de la déléguée à l'intégration par rapport à ce taux de participation décevant des citoyennes et citoyens étrangers ?
2. Quelles ont été les actions de sensibilisations ou d'informations organisées par notre déléguée (ou la CISE) avant les élections du 29 mars ?
3. La déléguée à l'intégration envisage-t-elle la mise sur pied d'un dispositif d'informations en vue de favoriser la participation des citoyennes et citoyens étrangers à l'avenir ?

La Municipalité, à l'image de l'ensemble des organes et des acteurs politiques de la Commune, suit avec attention **l'évolution du taux de participation de l'électorat renanais** dans son ensemble aux différents scrutins, qu'ils soient fédéraux, cantonaux ou communaux.

Il convient sans doute de relever ici que d'une manière générale, le taux de participation aux élections et votations est peu élevé en Suisse. Les deux tours de l'élection complémentaire à la Municipalité de Renens (29 mars et 17 mai 2009) n'ont pas échappé à cette règle avec des taux de participation de respectivement 21.91% et 29.96 %¹, et ceci malgré la conjonction avec une votation fédérale lors du 2^{ème} tour.

Si l'on compare ces taux de participation avec ceux des deux tours des élections municipales de 2006, eux-mêmes faibles (respectivement 30.23% et 30.15%), il ressort que le premier tour de l'élection complémentaire de 2009 est en baisse par rapport à 2006, tandis que le taux du second tour est très proche des taux enregistrés il y a trois ans.

D'autres communes du canton - proches de Renens en termes de population et de nombre d'électeurs - ont connu des élections complémentaires depuis 2006 et diverses fortunes en matière de participation.

Dans le cas d'Yverdon et du premier tour de son élection complémentaire du 8 mars 2009, plus de 36% des électeurs ont répondu présents, soit plus qu'en 2006 (32.8%).

Dans le cas de Vevey en revanche, le premier tour de l'élection à la Municipalité en 2006 avait connu une participation de 33%, contre seulement 23% pour le premier tour de l'élection complémentaire de septembre 2007.

Dans le cas de l'élection complémentaire à Renens, plusieurs éléments peuvent sans doute contribuer à expliquer le faible taux de participation du premier tour du 29 mars 2009 :

- Le délai entre l'annonce de l'élection et la date du premier tour était relativement court, laissant peu de temps aux partis politiques, aux relais associatifs et aux services de l'administration pour sensibiliser les électeurs à l'imminence et l'importance de ce scrutin et les mobiliser pour aller voter;
- Il s'agissait pour ce premier tour d'un scrutin unique: l'absence d'autres objets (fédéraux ou cantonaux) a probablement contribué à rendre le scrutin communal moins "mobilisateur" auprès de la population (peu de visibilité dans les médias par exemple).

Plusieurs études démontrent par ailleurs que les scrutins locaux (en particulier élections) mobilisent, semble-t-il, moins les électrices et électeurs que les votations d'une manière générale et les élections cantonales ou nationales (voir par exemple ci-dessous le tableau récapitulatif de la participation de l'électorat renanais à la votation communale du 24 février 2008).

Sur la question plus spécifique de la **participation de l'électorat étranger**, si l'on compare les différentes élections locales depuis 2006 (cf. tableaux ci-dessous), il apparaît en effet que les scrutins de 2009 enregistrent une baisse de la participation de l'électorat étranger par rapport à 2006 :

| Elections communales - 12 mars 2006 - Municipalité Conseil communal 1er tour | | | Election communale - 2 avril 2006 - Municipalité 2ème tour | | |
|---|-----------|--------|---|-----------|--------|
| % votants | | | | | |
| Suisses | Etrangers | Global | Suisses | Etrangers | Global |
| 34.37% | 24.50% | 30.23% | 34.83% | 23.66% | 30.15% |

¹ Les taux de participation indiqués dans ce document s'entendent sur les enveloppes de vote reçues (pourcentage des votants).

| | |
|---|---|
| Election communale - 29 mars 2009 - Municipalité complémentaire 1er tour | Election communale - 17 mai 2009 - Municipalité complémentaire 2ème tour |
|---|---|

% votants

| Suisses | Etrangers | Global | Suisses | Etrangers | Global |
|---------|-----------|--------|---------|-----------|--------|
| 26.95% | 13.99% | 21.91% | 38.94% | 15.80% | 29.96% |

En l'absence d'une étude approfondie sur le comportement de l'électorat étranger lors des scrutins de 2006 et 2009 à Renens, il est impossible d'analyser précisément les raisons de la baisse de la mobilisation entre les deux élections. Tout au plus est-il possible d'émettre quelques hypothèses :

- Le court délai laissé aux partis politiques, aux relais associatifs et aux services de l'administration pour sensibiliser les électeurs à l'imminence de ce scrutin pourrait avoir eu plus d'impact sur l'électorat étranger;
- La participation politique se lit dans le temps: l'exercice des droits civiques est une pratique qui s'apprend et n'est pas automatique. Ainsi lors de l'introduction du suffrage féminin, la participation n'a pas été immédiate;
- Pour les étrangers comme pour d'autres catégories de population (électorat féminin, électorat jeune), la faiblesse d'images positives, de modèles d'identification à disposition joue potentiellement un rôle: du fait de la faible représentation des femmes, des jeunes, des étrangers au sein des organes exécutif ou législatif, la politique peut paraître très extérieure à leur vécu, sans pour autant d'ailleurs que cela ne remette en cause le sentiment d'appartenance de ces catégories de population à la communauté.

D'un autre côté, si l'on regarde la votation communale du 24 février 2008 (Plan de quartier P39 - Place du Marché), il ressort que la participation de l'électorat étranger s'était alors maintenue à des taux proches des scrutins de 2006:

| Votation communale du 24 février 2008 (plan de quartier P39) | | | |
|--|---------|-----------|--------|
| | Suisses | Etrangers | Global |
| % des votants | 45.28 | 21.35 | 35.67 |

On ne peut dès lors pas exclure que l'objet du scrutin ait semblé plus "mobilisateur" pour l'électorat étranger, comme pour l'ensemble de l'électorat ainsi que le montre le taux de participation global (plus important pour cette votation que pour les élections de 2006, et 2009). Un certain nombre de votants votent d'ailleurs seulement à l'occasion de votations, mais n'élisent pas, et la question reste ouverte de savoir si la complexité de l'élection est en cause ou si il s'agit d'un refus plus ciblé du jeu politique.

Sur la question des **actions de sensibilisation et d'information** organisées par l'Administration communale, des actions de sensibilisation sont menées tout au long de l'année, notamment pour les candidats à la naturalisation dans le cadre de la permanence Info-Natu tenue par la CISE à Globlivres. Ces candidats sont ainsi sensibilisés aux droits et devoirs des citoyens. Par ailleurs, la déléguée à l'intégration organise lors de la dernière permanence Info-Natu de l'année une soirée où toutes les personnes qui sont passées par la permanence sont invitées à visionner le court-métrage "Demain je vote" qui explique comment voter. Pour rappel, ce court-métrage avait été réalisé à Renens à la demande de la CISE à l'occasion de la première élection communale à laquelle pouvaient participer les électeurs étrangers et avait été massivement distribué en DVD lors de sa sortie en 2006 auprès des partenaires, des associations locales et des partis.

En vue du scrutin du 29 mars 2009, une information a été publiée dans les différents numéros du Carrefour Info Renens :

- Numéro de mars 2009 (diffusé le 20 mars 2009): annonce du 1^{er} tour de l'élection complémentaire et présentation des 4 candidats en lice; rappel des conditions de participation à l'élection
- Numéro de avril 2009 (diffusé le 24 avril 2009): annonce des résultats du 1^{er} tour et annonce du 2^{ème} tour (présentation des 2 candidats en lice); appel à voter en mettant l'accent sur le faible taux de participation au 1^{er} tour.

Des informations ont également été mises sur www.renens.ch pour annoncer les deux tours ainsi que pour diffuser les résultats. Enfin, à l'approche du 2^{ème} tour, le panneau "On vote aujourd'hui" a été installé devant l'Hôtel-de-Ville dès le lundi 11 mai afin d'alerter la population qui n'avait pas encore voté de la possibilité de le faire. Le panneau était complété par des papillons d'information disposés sur les portes d'entrée du greffe et du bureau de vote de l'Hôtel-de-Ville rappelant les délais pour voter et les différents moyens pour le faire (par correspondance, au greffe, dans les bureaux de vote).

La CISE a également débattu une première fois et lors de sa plénière du 29 avril dernier de l'interpellation du Conseiller communal Ali Korkmaz et du taux de participation au premier tour de cette élection complémentaire. Tout en regrettant la faible mobilisation générale, la CISE souhaite rappeler que sa mission ne se réduit pas à mobiliser les étrangers afin qu'ils votent et que son action, justifiée pleinement lors de la première participation des étrangers à une élection ne doit pas devenir systématique. Elle estime devoir être un multiplicateur de l'information dans l'espace public et considère que le rôle de mobilisation et de socialisation du champ politique appartient dès lors principalement aux partis.

En ce qui concerne la **mise sur pied d'un dispositif d'information en vue de favoriser la participation des citoyennes et citoyens étrangers**, la Municipalité considère également qu'un tel dispositif aura toute sa légitimité pour autant qu'il s'adresse à l'ensemble du corps électoral indépendamment de son origine, de son âge ou de son sexe. En effet, les faibles taux de participation de l'électorat étranger ne sauraient masquer la faible mobilisation de l'ensemble du corps électoral lors de scrutins communaux. On ne dispose par ailleurs pas de statistiques précises de la participation des jeunes par exemple, ni de celle du corps électoral féminin, et une information spécifique pourrait aussi leur être destinée. C'est donc vers une démarche d'information globale pour toute la population que, pour la Municipalité, doivent se tourner les efforts d'information.

A cet effet, un concept global sera étudié par l'Administration communale en vue des prochaines échéances électorales locales en 2011. **L'objectif sera d'informer l'ensemble de la popula-**

tion sur l'importance de l'usage des droits politiques ainsi que sur la procédure du vote proprement dite. Il s'agira également de rappeler aux étrangers qu'ils ont acquis le droit de vote et d'éligibilité.

Les pistes d'action d'ores et déjà envisagées incluent les éléments suivants :

- Améliorer l'information régulière: il s'agit notamment de l'information sur le site internet (repenser la page sur les votations / élections, la rendre plus attractive et la compléter); information à la population (saisir des opportunités telles que la soirée des nouveaux bourgeois et jeunes de 18 ans); lettre adressée systématiquement aux nouveaux électeurs dès lors qu'ils acquièrent le droit de vote pour attirer leur attention sur ce nouveau droit (à la fois de vote et d'éligibilité); brochure d'information générale sur le fonctionnement et les valeurs de la démocratie suisse, le rôle des différents organes politiques de la commune, les partis politiques, etc.;
- Identifier les associations et organes qui pourraient agir comme des relais potentiels d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'usage des droits politiques, des modalités de vote et d'éligibilité; dans ce sens, des relais comme la déléguée à l'intégration, la CISE ou le délégué jeunesse seront associés à cette démarche;
- Organiser une campagne d'information spécifique déclinée sur plusieurs supports: affichage, dépliant, courrier tous ménages, Carrefour Info Renens, site internet, autres. Il s'agira par exemple d'évaluer dans le cadre de cette campagne l'impact du court-métrage "Demain je vote" afin de définir la nécessité de refaire un exercice similaire ou de l'adapter. Les expériences menées pour les jeunes telles que le Diner Quizz de la citoyenneté organisé le 17 avril 2009 dans le cadre du Rallye de la Citoyenneté soutenu par le Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois sont également à prendre en compte dans la réflexion globale.

En conclusion, la Municipalité attache une importance particulière à la participation de l'électorat renonais aux divers scrutins. Soucieuse d'une plus grande appropriation de la vie démocratique par tous ses habitants, elle estime de sa responsabilité de mettre en œuvre les moyens nécessaires visant à sensibiliser les électrices et électeurs sur l'importance et le sens du vote. Tout en restant attentive, toutefois, à ne pas se substituer aux partis politiques dans la mobilisation de l'électorat autour des débats politiques générés par les différents scrutins.

—

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu aux questions posées par M. le Conseiller communal Ali Korkmaz.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Jean-Daniel LEYVRAZ